Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1645

Artikel: Les questions qui irritent les Helvètes
Autor: Tille, Albert / Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013523

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les questions qui irritent les Helvètes

Quatre syndicalistes se mouillent pour convaincre ceux qui, à gauche, rejettent l'Europe. Ils publient un livre collectif avant les votes de juin et septembre. Mais, au-delà, ils militent fermement pour l'adhésion.

Un non à Schengen-Dublin et à la libre circulation étendue aux dix nouveaux membres de l'Union plomberait gravement les relations entre la Suisse et l'Europe. C'est pourquoi quatre syndicalistes pro-européens convaincus s'efforcent de répondre aux eurosceptiques et aux europhobes. Les arguments à l'appui des bilatérales apportent une caution syndicale qui n'est pas superflue. Mais ils n'occupent qu'une place restreinte, moins d'un cinquième du texte préfacé par René Felber, ancien conseiller fédéral socialiste(1987-1993). Le livre tente de réconcilier les Suisses avec l'Europe. L'Union n'est pas l'enfer d'un libéralisme débridé ou le tueur des diversités nationales. Elle protège les consommateurs et l'environnement. Ce n'est pas non plus le paradis. L'Europe sociale n'assure que le service minimum. L'ouverture du marché de l'électricité des services postaux et des chemins de fer imposent aux auteurs quelques difficiles contorsions. Ils s'en sortent en appelant de leurs vœux la création de grandes entreprises publiques à l'échelle européenne. Il n'est pas interdit de rêver.

La bonne solution

La Suisse dont la croissance est anémique ne doit pas hésiter à rejoindre cette Europe imparfaite. Pour redonner du tonus à notre économie, la droite entend baisser les impôts, alors que le Conseil fédéral veut libéraliser le marché intérieur. Pour les auteurs, ces remèdes ne valent pas pipette. Première réfutation: les exemples étrangers, notamment autrichien et norvégien, montrent qu'il n'y a aucune corrélation entre le niveau de la fiscalité et celui de la croissance. Deuxième réfutation - moins convaincante, il faut l'avouer - une concurrence déjà importante dans l'économie intérieure fonctionne à satisfaction. Son renforcement n'y apportera pas les gains escomptés par notre gouvernement. Pour attiser la croissance, il faut revaloriser les salaires et participer pleinement au grand marché européen.

L'adhésion n'a cependant pas toutes les vertus qu'on lui prête. Elle n'entraînera pas, selon les auteurs, une baisse significative des prix. Leur niveau dépend du degré de richesse d'un pays. Leur baisse, réclamée par le patronat, vise à faire, parallèlement, diminuer les salaires.

La perspective d'une adhésion fait surgir une série de fausses craintes. Les auteurs syndicalistes veulent rassurer leurs troupes. Quelques exemples. La sous-enchère salariale doit être maîtrisée dans la mise en œuvre des bilatérales. L'adhésion n'y changera rien. En ce qui concerne la hausse des loyers, le différentiel entre taux d'intérêt suisse et européen s'estompe, notamment à cause de l'euro et de la politique de la Banque centrale européenne. Les prélèvements obligatoires ne devraient pas s'alourdir non plus. Le produit de la TVA majorée à 15% devrait remplacer l'actuel financement, particulièrement antisocial, de l'assurance maladie et alléger l'AVS.

On le voit, entre le oui syndical à l'adhésion et celui de la droite (s'il existe encore), il y a place pour de sévères débats internes. Le dossier Suisse-Europe continuera d'irriter les Helvètes. *at*

Les 44 questions qui irritent les Helvètes par Jean-Claude Rennwald, Stéphanie Lachat, Jean-Pierre Ghelfi, Jean Claude Prince, Editions Communication jurassienne et européenne (CJE), 2005. Case postale 64, 2830 Courrendlin.

Cassis de Dijon et souveraineté

Le Conseil fédéral vient de proposer d'ouvrir les frontières à tous les produits commercialisés dans l'Union européenne, même s'ils ne répondent pas aux exigences imposées par la Suisse. Notre pays appliquerait ainsi le principe européen dit «Cassis de Dijon» qui autorise tout produit commercialisé dans un pays membre à l'être dans les autres. Ainsi, un fabricant européen de dentifrices ne serait pas contraint de changer d'emballage pour respecter l'étiquetage imposé par la Suisse. Les prix pourraient baisser. La Suisse ne demande pas l'ouverture de nouvelles négociations avec Bruxelles pour obtenir, équitablement, une équivalence.
Dans sa préface au *44 questions qui irritent les Helvètes*, René Felber écrit à propos de l'adaptation quasi systématique de la Suisse aux règles européennes: «Est-ce vraiment cela l'indépendance nationale, ou celle-ci ne serait-elle pas mieux respectée si…nous étions associés aux travaux d'élaboration des normes européennes… Nous sommes condamnés à nous aligner sans pouvoir nous exprimer». *at*

La mutation universitaire et le contrôle démocratique

Le processus de Bologne a non seulement des conséquences considérables sur la structure de l'enseignement, mais aussi sur les liens entre l'Université et les professions auxquelles elle prépare. Or cette révolution a échappé à tout débat démocratique. Berne renvoie aux cantons, les cantons à la Conférence universitaire suisse qui, vu l'autonomie des universités, renvoie à son tour à la Conférences des recteurs. Aussi Claude Borel, député socialiste, dans une discussion au Grand Conseil neuchâtelois sur le mandat d'objectifs confié à l'Université, a pu poser cette question simple: «Où a eu lieu le débat sur le processus de Bologne, sur son rythme démentiel de concrétisation en Suisse, sur les effectifs d'étudiants exigés pour chaque filiale d'enseignement? En tout cas pas au Parlement!» *ag*